

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} avril 2019
--

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 1^{er} avril 2019 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Madame Josée St-Pierre
 District No 2 - Madame Anabel Vachon
 District No 3 - Monsieur Pascal Lessard
 District No 4 - Monsieur Alain Laflamme
 District No 5 - Monsieur Marco Bernard
 District No 6 - Madame Émilie Roberge

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur François Baril, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur François Baril, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue. Il souhaite la bienvenue à la nouvelle conseillère madame Émilie Roberge.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur François Baril fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
 - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 4 mars 2019
 - 3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 27 mars 2019
4. Dossiers en cours
 - 4.1 Réponses aux demandes en suspens
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 5.1 Comptes à payer - mars 2019
 - 5.2 Autorisation - Vente pour taxes 2019
 - 5.3 Nomination au poste de brigadière
 - 5.4 Suivi des demandes d'aide financière
 - 5.5 Résolution - Clinique de vaccinations
 - 5.6 Mandat dans le dossier *Remplacement du système de réfrigération*
 - 5.7 Résolution Transport adapté - Participation 2019
6. CORRESPONDANCE
7. LOISIRS ET CULTURE
 - 7.1 Acquisition tableau - Terrain de balle

- 8. TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1 Autorisation appel d'offres - Dépôt à neige
 - 8.2 Prolongation de la location chez Toromont
 - 8.3 Acquisition d'un ordinateur à PP1
 - 8.4 Appui au Club de motoneige Beauce Frontenac
- 9. URBANISME
- 10. INCENDIE
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12. PROCHAINE SÉANCE
- 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

19-04-7342

ADOPTÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES SUIVANTES

3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 4 mars 2019

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 4 mars 2019 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 4 mars 2019.

19-04-7343

ADOPTÉ

3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 27 mars 2019

La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 27 mars 2019 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 27 mars 2019.

19-04-7344

ADOPTÉ

4. DOSSIERS EN COURS

Madame Josée St-Pierre nous entretient sur :

Les tâches effectuées par le directeur des travaux publics sont entre autres :

- Surveillance technique
- Documents ingénieur
- Suivi des opérations

Pour le contremaître :

- Gestion du personnel
- Superviser les tâches sur le terrain

- Compteurs d'eau : La Guadeloupe a des compteurs depuis 1993, Adstock en ont depuis 2011 et ça fonctionne très bien. Une séance d'information aura lieu à ce sujet au moment opportun.
- Infos services offerts Réseau Biblio, Museo = gratuit pour les familles pour aller dans les musées en allant chercher une carte d'accès à la bibliothèque.

Madame Anabel Vachon nous fait un suivi :

- Bilan de la semaine de relâche
- Programmation estivale dans la poste, elle est toujours de plus en plus intéressante
- Achat d'un tableau indicateur pour le terrain de balles, plusieurs commandites à cet effet

M. Pascal Lessard nous entretient sur :

- Chambre de commerce : pas de développement pour la fusion avec Thetford
- Comité d'embellissement : on a reçu le brouillon des plans pour le talus de la 112
- Aréna : don de 50 000 \$ servira au remplacement des tapis de la chambre des joueurs et à l'amélioration des douches, un grand merci au comité
- Félicitations aux organisateurs du festival MAGH, ce fut un beau succès.

M. Alain Laflamme nous parle de :

- CVT : 3 portes louées avec des baux de 3 à 5 ans et 1 entente sur le point d'être signée pour la porte restante
- Développement économique : Pourparlers avec une entreprise qui pourrait venir s'installer
- Régie intermunicipale Beauce-Amiante : une rencontre

M. Marco Bernard nous fait un suivi :

- Incendie : 2 sorties en mars

Madame Émilie Roberge exprime sa volonté de bien représenter les citoyens du district #6.

M. François Baril s'exprime au sujet de :

- Un remaniement des dossiers sera fait
- Le plan d'action 2014-2018
- Une décision sera prise pour la nomination du « ProMaire » prochainement

4.1 Réponses aux demandes en suspens

Pour répondre aux questions en suspens du dernier mois :

- Environ 10 à 15 emplois furent créés à l'intérieur du CVT
- Pour le resto du coin, le coût d'acquisition a été de 8 612,08\$ incluant les frais de la vente pour taxes. Le prix de vente fut de 15 425,16\$ incluant les frais de notaire. Il y a donc eu un profit de 6 813,08\$.

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

5.1 Comptes à payer - mars 2019

CONSIDÉRANT QUE des listes de comptes et de dépenses, datées du mois de mars 2019 ont été préparées;

CONSIDÉRANT QUE ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 454 739 \$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de mars 2019 au montant de 416 523,57 \$, un montant 38 215,43 \$ pour les prélèvements de salaires de mars est également approuvé.

19-04-7345

ADOPTÉ

5.2 Autorisation - Vente pour taxes 2019

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'East Broughton a expédié à la MRC une liste d'immeubles en vente pour non-paiement de taxes;

CONSIDÉRANT que la vente de ces immeubles est prévue pour le 11 juin 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu unanimement de demander à la MRC des Appalaches d'entreprendre les procédures nécessaires de la vente des propriétés représentées par les matricules numéros 6020433155

et 6020539075 et d'autoriser la Directrice générale à assister à cette journée et à agir comme enchérisseuse afin de protéger la créance de la municipalité.

19-04-7346

ADOPTÉ

5.3 Nomination au poste de brigadière

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et adopté à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de madame Annie Rodrigue à titre de brigadière remplaçante et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

19-04-7347

ADOPTÉ

Madame Émilie Roberge déclare son intérêt à 19 h 50 et se retire de la salle.

5.4 Suivi des demandes d'aide financière

Plusieurs demandes d'aide financière furent reçues au cours des derniers mois. Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder respectivement les sommes suivantes aux organismes concernés :

ORGANISME	DEMANDE	MONTANT OCTROYÉ
Le Club de ski de fond et de raquette La Balade d'East Broughton	Demande de financement au montant de 300 \$.	300 \$
Moisson Beauce	Collecte de dons annuelle	100 \$
La Croisée	Demande de financement	100 \$
Groupe d'entraide Cancer et Vie	Demande de financement	100 \$

19-04-7348

ADOPTÉ

Madame Émilie Roberge réintègre la séance à 19 h 51.

5.5 Résolution - Clinique de vaccinations

Attendu que la MRC des Appalaches a un fort caractère rural;

Attendu que la mobilité et le transport sont des défis pour une partie de la population en milieu rural;

Attendu que la population aux prises avec un problème de mobilité et de transport est une clientèle vulnérable;

Attendu que les cliniques de vaccination dans les municipalités rurales sont des exemples efficaces et démontrés de la régionalisation des services de santé de proximité;

Attendu que la clientèle ciblée par ces cliniques de vaccination sont les personnes âgées de 60 ans et plus;

Attendu que depuis 2018, la vaccination n'est plus gratuite pour les personnes de 60 à 74 ans en bonne santé;

Attendu qu'avec cette révision d'admissibilité, une diminution de la participation aux cliniques de vaccination a été observée dans les municipalités;

Attendu que les cliniques de vaccination pourraient être remises en cause en raison de la diminution de la participation;

Attendu que l'abandon des cliniques de vaccination serait une perte de service de proximité pour une clientèle vulnérable;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu unanimement:

Que la Municipalité d'East Broughton souligne aux députés de la région, ainsi qu'à la ministre responsable des Aînés et des Proches aidant, Mme Marguerite Blais, l'importance de maintenir les cliniques de vaccination dans les municipalités et ainsi de revoir sa position sur la gratuité de la vaccination pour les 60 à 74 ans.

19-04-7349

ADOPTÉ

5.6 Mandat dans le dossier *Remplacement du système de réfrigération*

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de donner le mandat à Dunton Rainville d'analyser le dossier des coûts chargés pour le remplacement du système de réfrigération et de représenter la municipalité dans ce dossier advenant un litige.

19-04-7350

ADOPTÉ

5.7 Résolution Transport adapté - Participation 2019

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton participe au Transport adapté de la région de Thetford inc. et accepte de contribuer au service de transport adapté pour l'année 2019 au montant de 110 \$ par usager, soit pour un nombre de 28 usagers pour une contribution totale de 3 080 \$.

Que les prévisions budgétaires 2019 soient adoptées telles que présentées par l'organisme délégué.

Que la Ville de Thetford Mines agisse comme organisme mandataire tel que désigné par l'assemblée générale des municipalités.

19-04-7351

ADOPTÉ

6. CORRESPONDANCE

Monsieur François Baril donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

La Mutuelle des municipalités du Québec nous offre une protection contre les cyberattaques.

Réception d'une demande d'accès à l'information, de la part de monsieur Renaud Brossard, directeur des projets spéciaux à la Fédération canadienne des contribuables, concernant les salaires des employés municipaux.

La municipalité de la paroisse du Sacré-Cœur-de-Jésus nous fait parvenir l'extrait de résolution 2019-02-3583 relative au paiement des factures du service incendie.

Considérant la demande du Comité du bal de finissants de 6^e année afin de pouvoir occuper gratuitement la salle de l'aréna pour la tenue de leur activité le 14 juin prochain. Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le prêt du local au comité du bal de finissants de 6^e année.

19-04-7352

ADOPTÉ

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 Acquisition tableau - Terrain de balle

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur des loisirs et de la culture de procéder à l'acquisition d'un tableau indicateur pour le terrain de balle chez Nevco au montant de 7 670,21 \$ taxes incluses. Nevco inc. étant le plus bas soumissionnaire. Des organismes contribueront également à cet achat, ce qui diminuera le coût à payer par la municipalité.

19-04-7353

ADOPTÉ

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Autorisation appel d'offres - Dépôt à neige

Il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur des travaux publics à préparer un devis afin de recevoir des offres de service pour la mise à niveau du dépôt à neige.

19-04-7354

ADOPTÉ

8.2 Prolongation de la location chez Toromont

Étant donné que la location du loader a débuté seulement en janvier 2019, ce sujet sera rediscuté à la prochaine assemblée.

8.3 Acquisition d'un ordinateur à PP1

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur des travaux publics à faire le remplacement de l'ordinateur du PP1 et d'accepter la proposition de JRT inc. au montant de 1 990 \$ plus taxes.

19-04-7355

ADOPTÉ

8.4 Appui au Club de motoneige Beauce-Frontenac inc.

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton appuie la demande du Club de motoneige Beauce-Frontenac inc. afin d'autoriser le sentier de motoneige à passer dans l'emprise du chemin de fer à partir du rang 7 à East Broughton vers Tring Jonction.

19-04-7356

ADOPTÉ

9. URBANISME

Aucun point à l'ordre du jour.

10. INCENDIE

Aucun point à l'ordre du jour.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.

Quelques questions furent posées relativement, entre autres :

- Rôle de l'avocat dans le dossier du système de réfrigération
- Avancement du dossier du panneau de 50 km/h
- Avancement du dossier du dépôt à neige
- Avis d'ébullition préventif en cours
- Borne-fontaine sur la route 112 non-fonctionnelle, dossier à suivre

12. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 6 mai à 19 h 30.

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20 h 07.

19-04-7357

ADOPTÉ

François Baril, maire

Manon Vachon, directrice générale et
secr. trésorière